

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 11 / N° 5 / 1^{er} juillet 2025

Des nouvelles de la Présidence-direction générale

Réorganisation administrative

Nous vous invitons à prendre connaissance de la note de service du 20 juin à propos de la nomination de 21 gestionnaires dans le cadre de la réorganisation administrative et des postes vacants. Elle est disponible dans la section [Ensemble, en période de changement](#) de l'intranet. Vous y trouverez également la mise à jour des organigrammes.

Capsule vidéo

Nous vous invitons à visionner la [nouvelle capsule vidéo du PDG et de la PDGA](#) qui s'adressent à l'ensemble de la communauté interne du CISSS en ce début de période estivale.



Dévoilement du projet VESTA



Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a lancé il y a quelques jours le projet VESTA (véhicule équipé pour les soins intensifiés à domicile – SIAD), visant à favoriser le maintien à domicile des aînés. Réalisé en collaboration avec l'UQAR et le Collectif régional de développement, ce projet s'inscrit dans la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi*. Il consiste à équiper un véhicule pour soutenir le travail des intervenantes et intervenants du SIAD dans la MRC de Rivière-du-Loup, réduisant ainsi les hospitalisations. Le projet est appuyé par la Fondation

Mirella et Lino Saputo et bénéficie aussi d'un soutien financier de 28 000 \$ de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup.

Bilan annuel des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse

À l'occasion de leur [22^e bilan annuel](#), les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse du Québec ont choisi de parler d'une seule et même voix d'une préoccupation nationale : la protection collective des enfants, au-delà des signalements. Nous vous invitons à consulter le [communiqué de presse](#) et les [faits saillants pour notre région](#).



Projet prioritaire organisationnel : mise en production du système d'information de laboratoire provincial (SIL-P)

Le 23 septembre prochain, notre organisation déploiera le nouveau système d'information de laboratoire provincial (SIL-P) ainsi que l'application SoftWebPlus dans toutes les installations du CISSS. Il s'agit d'une mise en production majeure visant à assurer

l'utilisation d'une solution unique, interopérable et harmonisée.

Il est obligatoire que le SIL-P et SoftWebPlus soient opérationnels dans tous les laboratoires, installations et services à compter de cette date. Dans ce contexte, le comité de direction sollicite la participation de toutes et tous dans ce projet majeur qui devient une priorité de notre organisation.

Par ailleurs, nous sommes conscients que ces déploiements auront des impacts dans la pratique clinique de plusieurs intervenantes et intervenants. C'est pourquoi la collaboration

de toutes et tous est essentielle afin de diminuer les risques associés. Chaque direction est sollicitée pour participer au projet et les professionnelles et professionnels pourraient être impliqués à différentes étapes du déploiement, autant pour la formation que pour la participation à des comités opérationnels.

Consultez la [section intranet SIL-P](#) pour en savoir plus.

Nouvelle édition de l'Info-maltraitance

Consultez la [troisième édition de l'Info-maltraitance](#) pour être au fait des dernières nouvelles en lien notamment avec la formation en bientraitance, quelques activités réalisées dans les dernières semaines, la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance en images.

Nouveau feuillet d'information : Le MT Express

L'équipe de médecine transfusionnelle (MT) lance un tout nouveau feuillet d'information sang pour sang (100 %) médecine transfusionnelle. Publié tous les deux mois, *Le MT Express* se veut un outil de communication destiné à soutenir les équipes cliniques dans leur pratique quotidienne. On y retrouvera des rappels cliniques utiles, des mises à jour importantes, des recommandations pratiques ainsi que des nouveautés concernant la médecine transfusionnelle.

Le premier numéro est disponible dès maintenant dans la section intranet [Médecine transfusionnelle > Documents de référence](#).

Programme gratuit de formation linguistique

Dans le contexte du travail, il peut parfois être difficile de répondre en anglais aux usagers qui nous demandent de recevoir les services dans cette langue. En effet, selon la LGSSSS, les personnes d'expression anglaise ont le droit de recevoir en anglais des services de santé et services sociaux. Pour vous donner l'aisance requise pour vous entretenir avec ces usagers, une formation orientée autour de la conversation et l'acquisition d'un vocabulaire propre à la santé vous est offerte. Pour en savoir davantage sur le programme gratuit de formation linguistique, veuillez consulter la [nouvelle dans l'intranet](#).



Aviser vos collègues de vos vacances d'été

Vous partez en vacances bientôt et souhaitez avertir vos collègues? Inutile d'écrire un courriel à tous!

Voici les [étapes indispensables](#) pour bien les aviser.



Changements d'horaire ou modifications de services liés à la période estivale

En prévision de la période estivale 2025, nous avons regroupé les informations avisant la communauté interne de [changements d'horaire ou de modifications de service](#).

Changement de numéro de téléphone – CLSC du 135, rue des Gouverneurs à Rimouski

Depuis le 17 juin dernier, le numéro de téléphone principal de l'installation située au 135, rue des Gouverneurs, à Rimouski (CLSC) a été modifié. Le nouveau numéro à composer pour joindre cette installation est le 418 722-1954. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la migration vers le nouveau système de téléphonie IP. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter la [nouvelle intranet](#).



Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



Report de l'affichage de postes prévu du 15 au 29 septembre

Le Service des mouvements internes souhaite vous informer que l'affichage de postes initialement prévu du 15 au 29 septembre 2025 est reporté. Cette décision est liée aux travaux en cours sur le processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA), qui nécessitent la suspension temporaire des affichages internes jusqu'au 30 septembre inclusivement. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre connaissance de la [note de service](#).

Au personnel provenant des agences de placement ou ayant travaillé à titre de MOI Processus de reconnaissance de l'ancienneté (PURA)

La Direction des ressources humaines invite le personnel provenant des agences de placement ou ayant travaillé à titre de main-d'œuvre indépendante (MOI) à prendre connaissance de la [note de service](#) à propos du processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA). Vous y trouverez les modalités et la marche à suivre pour faire votre demande de reconnaissance de votre ancienneté.

Impression en télétravail

La Direction des ressources informationnelles souhaite rappeler à toutes les personnes en télétravail que, comme mentionné dans la [foire aux questions sur le télétravail](#), l'exécution des mandats doit se faire sans utilisation de documents papier, et ce, pour des raisons de confidentialité. Il est donc interdit d'apporter des dossiers à domicile ou d'imprimer des documents liés à vos fonctions à partir d'une imprimante personnelle. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'équipe de sécurité du CISSS Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : equipe.securite.dri.ciasssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Attribution et respect des quarts de travail acceptés

À la suite de la conclusion des nouvelles dispositions nationales des conventions collectives 2024-2028 et avec l'arrivée de la saison estivale, la Direction des ressources humaines tient à aviser l'ensemble du personnel syndiqué que la gestion des disponibilités sera dorénavant effectuée avec rigueur, autant pour la disponibilité en régulier que celle offerte en temps supplémentaire (TS). L'article 19 des nouvelles dispositions nationales stipule que le temps supplémentaire (TS) est offert en priorité aux personnes salariées détenant un poste à temps complet (TC) ou à celles offrant une disponibilité à temps complet (TC) et respectant celle-ci. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la [note de service](#).

Parc automobile

Changement de propriété pour les véhicules immatriculés

L'ensemble de notre parc auto est maintenant la propriété du Centre de gestion des équipements roulants (CGER). Ainsi, depuis le 16 juin dernier, en cas de défectuosité mécanique ou d'accident, les demandes doivent être présentées aux ateliers CGER.

Demandes de réparation

Les départements ayant des véhicules qui leur sont réservés (ex. : prêt d'équipements, GBM,

FEIM) ont déjà été informés sur la marche à suivre et des ateliers auxquels ils sont rattachés selon leur port d'attache. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à votre gestionnaire.

Pour les véhicules Mobigo de l'ensemble du territoire, nous vous rappelons que tout bris doit être déclaré dans les plus brefs délais au 418 896-7479 ou par courriel à l'adresse suivante : mobigo.dl.ciasssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Enfin, en dehors des heures ouvrables, le CGER offre un service d'urgence et de dépannage disponible pour tous les véhicules. Le numéro 1 888 314-CGER (1 888 314-2437) sera apposé sur chacun des porte-clés.

Pour toute question, veuillez contacter mobigo.dl.ciasssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Consultez la [nouvelle intranet](#) pour plus d'information.

Une heure de votre temps = un sourire assuré

Une heure. Un sourire. Des cœurs engagés.

Après leur quart de travail, Élodie Thibault (CHSLD) et Eric Boies (MDAA) choisissent de prolonger leur journée autrement en offrant un peu de leur temps aux personnes âgées de nos installations du Bas-Saint-Laurent.

- Une promenade
- Une jasette
- Une présence

Ce sont des gestes simples, mais qui changent tout. Pour les résidentes et résidents, c'est une bouffée d'air, un moment de bonheur, un lien humain précieux.

Merci à ces bénévoles de cœur, qui prouvent que la bienveillance ne s'arrête pas à la fin d'un horaire.

**Et si vous faisiez comme eux?
Une heure de votre temps =
un sourire assuré.**

Aucune formation requise. Juste l'envie d'être là.

Il suffit de remplir le [formulaire en ligne](#) ou de communiquer avec Gina Marmen au 1 833 734-0136.

